EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 / 382

CONVENTION AVEC LA SOCIETE CCDM POUR UNE REPRESENTATION DE SPECTACLE DANS L'ACCUEIL DE LOISIRS FLAMMARION

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026/022 du 28 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;

CONSIDÉRANT que la société « CCDM » a été retenue pour présenter un spectacle au sein de les accueils de Loisirs Flammarion et Val Joli ;

CONSIDERANT que la valeur estimée est inférieure à 60 000 € HT ;

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE SIGNER**, une convention avec CCDM, située au 36c rue bouton gaillard à Vaux le Pénil (77000) pour le spectacle :

  - « Plume, apprenti lutin » pour la journée du 24 décembre 2026.

  à destination des enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs Flammarion;

- **ARTICLE 2 : DE PRECISER**, que la prestation aura lieu dans l'établissement ;
- **ARTICLE 3 : DE PRECISER**, que le montant total des représentations s'élève à huit cent quatre-vingt-quinze euros TTC (895 euros TTC dont tva à 5.5%) et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la Ville.

Eaubonne, le 03 NOV. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 03/11/20266
Publiée le : 03/11/20266
Exécutoire le : 03/11/20266
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lylian Sénéchal
DGA Ressources	Directeur général des services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

Marie-José BEAULANDE

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261103-DEC2026-382-AU
Date de réception préfecture : 03/11/2026